

RÉSUMÉ

L'avenir du français au Québec repose sur notre volonté collective d'utiliser et de préserver la langue française. Une telle volonté ne peut naître et se maintenir que si la langue française est perçue par ses utilisateurs comme un outil vivant et agréable pour s'exprimer, pour communiquer et pour progresser dans tous les domaines.

Certes, l'encadrement législatif et la concertation internationale font partie des moyens à utiliser pour assurer l'avenir du français au Québec. Toutefois, la langue ne peut pas s'imposer par obligation; elle ne peut s'affirmer et se renforcer que par amour. Il faut aimer parler français. Il faut aimer s'en servir quotidiennement dans toutes nos activités.

Pour faire du français une langue aimée au Québec, dans un contexte mondial où l'anglais est omniprésent, nous devons être plus créatifs que jamais. Nous devons mettre nos énergies à dynamiser et à actualiser la langue française, plutôt qu'à défendre des règles issues d'un autre pays et d'une autre époque. Il faut puiser aux racines du français et faire preuve de créativité pour adapter notre langue aux réalités d'aujourd'hui et de demain. Il faut intervenir avec rigueur, vigueur et imagination là où la collectivité s'approprie la langue, dans le quotidien des gens.

Dans cette optique, je propose une démarche de révision et d'actualisation des règles du français supervisée par des Sages de la langue. Provenant de tous les milieux, ces Sages seront choisis en raison de leur maîtrise réelle de la langue française et de leur créativité. Des moyens devront être pris pour renforcer la maîtrise de la langue, tant dans le réseau scolaire que dans la collectivité en général. Parallèlement, il faudra responsabiliser les utilisateurs publics de la langue, particulièrement dans les médias de masse. Enfin, le Québec devra effectuer sa démarche en concertation avec les autres collectivités francophones dans le monde.

Nous devons définir la réalité de notre langue en faisant confiance à notre compétence d'utilisateurs créatifs du français. Notre français sera alors la langue que nous aimerons. Nous aurons à cœur de l'utiliser et de la conserver.

Luc Saint-Hilaire

20 octobre 2000

Mémoire d'un citoyen francophone
et professionnel de la communication
avec la langue française

Présenté à la Commission des États généraux
sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.

Luc Saint-Hilaire

Saint-Romuald, le 23 octobre 2000

RÉSUMÉ

L'avenir du français au Québec repose sur notre volonté collective d'utiliser et de préserver la langue française. Une telle volonté ne peut naître et se maintenir que si la langue française est perçue par ses utilisateurs comme un outil vivant et agréable pour s'exprimer, pour communiquer et pour progresser dans tous les domaines.

Certes, l'encadrement législatif et la concertation internationale font partie des moyens à utiliser pour assurer l'avenir du français au Québec. Toutefois, la langue ne peut pas s'imposer par obligation; elle ne peut s'affirmer et se renforcer que par amour. Il faut aimer parler français. Il faut aimer s'en servir quotidiennement dans toutes nos activités.

Pour faire du français une langue aimée au Québec, dans un contexte mondial où l'anglais est omniprésent, nous devons être plus créatifs que jamais. Nous devons mettre nos énergies à dynamiser et à actualiser la langue française, plutôt qu'à défendre des règles issues d'un autre pays et d'une autre époque. Il faut puiser aux racines du français et faire preuve de créativité pour adapter notre langue aux réalités d'aujourd'hui et de demain. Il faut intervenir avec rigueur, vigueur et imagination là où la collectivité s'approprie la langue, dans le quotidien des gens.

Dans cette optique, je propose une démarche de révision et d'actualisation des règles du français supervisée par des Sages de la langue. Provenant de tous les milieux, ces Sages seront choisis en raison de leur maîtrise réelle de la langue française et de leur créativité. Des moyens devront être pris pour renforcer la maîtrise de la langue, tant dans le réseau scolaire que dans la collectivité en général. Parallèlement, il faudra responsabiliser les utilisateurs publics de la langue, particulièrement dans les médias de masse. Enfin, le Québec devra effectuer sa démarche en concertation avec les autres collectivités francophones dans le monde.

Nous devons définir la réalité de notre langue en faisant confiance à notre compétence d'utilisateurs créatifs du français. Notre français sera alors la langue que nous aimerons. Nous aurons à cœur de l'utiliser et de la conserver.

Table des matières

page

- 6 Introduction
- 8 Un choix fondamental à valider collectivement
- 9 L'attitude devant guider notre intervention
 - Préserver la spécificité traditionnelle du français
 - Laisser s'accomplir l'évolution naturelle
 - Adapter la langue à notre avenir
- 11 Les moyens à prendre
- 11 Les Sages de la langue
- 14 Actualiser notre vocabulaire
 - Un dictionnaire québécois du français
- 18 Simplifier notre grammaire et notre syntaxe
- 19 Renforcer la maîtrise de la langue
- 20 Sensibiliser, voire encadrer, les utilisateurs publics du français
- 22 S'imposer comme chef de file de la francophonie internationale
- 24 Conclusion
- 25 Annexe
 - À propos de l'auteur

INTRODUCTION

D'entrée de jeu, je désire apporter quelques précisions qui aideront à bien saisir l'esprit du présent mémoire.

D'abord, je m'exprime à titre de citoyen québécois francophone qui désire que le Québec demeure une société francophone. À ce titre, mes réflexions sont celles d'un citoyen bien ordinaire et j'utiliserai abondamment la première personne. Cependant, en raison de ma profession de concepteur-rédacteur, j'ai un rapport que l'on peut qualifier de plus étroit avec la langue française que le citoyen moyen. Chaque jour, j'utilise la langue française pour établir avec clarté des stratégies de communication et pour transmettre des idées le plus efficacement possible.

En fait, je considère que je n'*écris* pas; je *communiqué*. Je ne suis pas un très bon technicien de la langue, mais je la manie avec une efficacité reconnue par mes pairs et par mes clients. À preuve, la plus importante firme de traduction anglaise de Québec considère comme un défi de produire une adaptation anglaise qui soit plus courte que mon texte original français. De plus, ce sont mes textes qui leur servent à évaluer la qualité des candidats traducteurs qu'ils recrutent. Je n'apporte pas cette précision pour me prétendre meilleur qu'un autre. Je veux tout simplement mettre en lumière le fait que je suis confronté quotidiennement à toute la problématique de s'exprimer clairement, efficacement et agréablement avec la langue française.

Deuxièmement, je veux soumettre des idées et non brosser des tableaux documentés de façon exhaustive sur le comment et le pourquoi de la situation actuelle. J'imagine que la Commission recevra une documentation très étoffée provenant d'historiens et de linguistes beaucoup plus compétents que moi en la matière. Bien que ces aspects m'intéressent et qu'ils nourrissent ma réflexion, ils ne constituent pas le cœur de mon propos. Plutôt qu'expliquer les faits, je désire partir d'eux et proposer des solutions.

Enfin, je considère d'abord notre problématique, ici au Québec, dans un environnement très influencé par la langue anglaise et la culture américaine. Nos actions ne doivent pas être isolées de celles des autres communautés francophones dans le monde. Au contraire, des liens solides avec l'ensemble de la francophonie sont essentiels. Par contre, nous ne devons pas nous fier aux autres communautés pour définir ce dont nous avons besoin. Surtout, nous ne sommes pas des *Français en Amérique*, mais bien des *Québécois*. Notre réalité est unique en son genre, notre personnalité est la résultante

de la fusion d'influences initiales de la France, de l'Angleterre et de l'Amérique. À celles-ci s'ajoute l'apport de personnes venues de tous les coins de la planète.

Cette communauté à laquelle j'appartiens, je la souhaite francophone et tournée vers l'avenir, fière de ce qu'elle est et confiante en sa capacité de définir ses outils de communication d'après ses propres critères.

Bonne lecture.

Note. Dans ce mémoire, le masculin est utilisé afin d'alléger le texte. Par exemple, l'expression " les Québécois " englobe tous les individus de sexe féminin et masculin.

UN CHOIX FONDAMENTAL À VALIDER COLLECTIVEMENT

La tenue même des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec pose une question fondamentale. Est-ce que nous nous définissons réellement comme une société francophone et désirons-nous le demeurer. Avant de trouver des moyens pour renforcer le français au Québec, il convient de se demander ce que nous voulons vraiment. À long terme, nous pouvons choisir d'être des unilingues francophones, des unilingues anglophones, des bilingues ou des polyglottes. Dans bien des communautés, l'usage de deux ou de trois langues est généralisé parmi la population.

Ce seul point devrait faire l'objet d'une consultation officielle auprès de la population, les résultats justifiant alors pleinement la mise en place d'un cadre légal conforme à nos aspirations collectives face à l'avenir.

Dans le cadre d'un tel débat, je défendrais la position suivante pour décrire la collectivité québécoise au plan linguistique.

Les Québécois forment une communauté qui utilise le français comme langue commune et rassembleuse, comme unique langue officielle dans le domaine public, cela dans le respect de toutes les autres langues pour les communications privées et en incitant les individus à maîtriser au moins une autre langue.

Cette position signifie que je crois au français comme langue commune et officielle de notre collectivité. Elle doit être la langue de l'administration publique, des affaires et de la culture. Notre réseau d'enseignement doit être francophone. Cependant, il ne faut surtout pas opter pour une attitude de repli sur soi, mais plutôt d'ouverture sur le monde. La présence d'autres langues doit être considérée comme un enrichissement collectif favorisant les échanges avec les autres communautés. Le système d'éducation doit favoriser la maîtrise du français et promouvoir l'acquisition d'autres langues, particulièrement l'anglais.

Je ne présenterai pas ici une longue argumentation en faveur d'une consultation officielle sur le statut linguistique que désire la collectivité québécoise. Toutefois, je veux insister sur le fait que cela m'apparaît essentiel parce qu'en fin de compte, tout repose sur la volonté de la population. Si une telle consultation indiquait que les Québécois aspirent à autre chose qu'une société francophone, tout effort de dynamiser le français serait vain.

Je continue ma réflexion en considérant que les Québécois désirent vivre en français.

L'ATTITUDE DEVANT GUIDER NOTRE INTERVENTION

Prenant pour acquis que nous voulons une société francophone, voyons maintenant comment aborder l'évolution de notre langue. Essentiellement, je considère que trois attitudes s'offrent à nous.

- Préserver la spécificité traditionnelle du français.
- Laisser s'accomplir l'évolution naturelle.
- Adapter la langue à notre avenir.

Nous pourrions identifier d'autres options, mais elles ne seraient finalement que des dérivés de celles énoncées plus haut.

Préserver la spécificité traditionnelle du français

Cette attitude semble bien noble à prime abord. Il existe ce que l'on nomme le *génie de la langue française* qui en fait une langue riche et un formidable véhicule de la pensée humaine. Cependant, nous avons jusqu'à maintenant considéré que les détenteurs de ce génie se trouvaient en France. Malgré une affirmation naissante de la valeur du français que nous utilisons au Québec et de nos créations linguistiques, la France demeure la référence. Les règles de l'Académie française nous servent de guide.

Historiquement, nous avons adopté une attitude de colonisés linguistiques. Les puristes de la langue citent régulièrement des règles considérées immuables et qui constituent le fondement du français. Toutefois, ces règles proviennent d'une époque et d'un contexte social sans rapport avec notre réalité. De plus, ces règles sont très souvent arbitraires et inutilement complexes. Pourtant, on s'y réfère toujours et l'on accepte leurs modifications que si ces dernières sont issues de la France. On se retrouve finalement devant une langue qu'il est ardu de s'approprier dans notre contexte spécifique.

Lorsqu'on a le sentiment que seuls des spécialistes sont compétents pour parler ou écrire en *bon français*, il est difficile pour la collectivité de s'enthousiasmer pour une telle langue. Lorsqu'on entend à répétition que telle ou telle problématique de communication se réglerait tellement plus facilement en anglais, il est difficile de croire à l'avenir du français.

Ainsi, j'estime que si l'on tente de défendre artificiellement les règles d'un autre pays et d'une autre époque, on creusera la tombe de notre langue.

Laisser s'accomplir l'évolution naturelle

Une autre attitude possible est de laisser la langue évoluer selon le principe de la sélection naturelle. On se fie alors à la sagesse populaire ainsi qu'à l'usage pour déterminer la forme que devrait prendre notre français. À l'opposé de la position des puristes, cette façon de faire ouvre toutes grandes les portes à de nouvelles règles dont seules les plus efficaces traverseront l'épreuve du temps.

Cette position ne m'apparaît pas réaliste. Les tenants d'une langue qui accepte tout, ceux qui mettent le moindre régionalisme sur un piédestal, ceux qui confondent déformation et création, ceux-là font fausse route. Ce n'est pas dans le laisser-aller et par la loi du moindre effort que l'on peut bâtir quelque chose de solide. Cela est vrai dans tous les domaines. Cela est vrai pour notre langue.

Adapter la langue à notre avenir

Entre les deux extrêmes du purisme et du laisser-aller, il existe une meilleure voie à suivre. Cela consiste à oser innover à l'intérieur d'un cadre rigoureux. Il faut puiser à l'essence de notre langue; il faut retrouver son génie véritable et l'adapter aux réalités contemporaines. Il faut faire du français une langue qui offre des solutions plutôt que des problèmes face aux besoins de communication.

Pour le français du Québec, le principal compétiteur est l'anglais. L'attrait de cette langue repose en bonne partie sur sa souplesse et sa concision. À tort ou à raison, il semble toujours que là où l'anglais dit tout en deux ou trois mots, il faut de longues phrases tortueuses pour s'exprimer en français. Combien de fois peut-on entendre que telle campagne publicitaire a tellement plus de punch en anglais, que la version anglaise du site Internet est plus dynamique, que le mode d'emploi anglais est plus facile à comprendre.

Cette prétendue supériorité de l'anglais est fausse. En fait, elle devient vraie lorsqu'on étouffe le génie du français par des règles arbitraires et désuètes. Elle est vraie lorsqu'on tente de copier le génie anglais avec des mots français. Mais lorsqu'on sait innover en s'appuyant sur les forces du français, cette langue devient percutante, souple, dynamique et séduisante.

La langue est le véhicule de la pensée. Notre pensée est celle de Québécois du troisième millénaire. Qu'avons-nous besoin des règles de la France de Louis XIV ou de son anglicisation galopante de la fin du vingtième siècle. Sachons innover pour nous donner une langue québécoise de l'avenir.

Dans une génération, deux peut-être, le Québec portera bien haut son propre français, ou il sera anglais.

LES MOYENS À PRENDRE

Pour relever l'ambitieux défi de nous donner une langue à la mesure de nos aspirations, des interventions concertées sont nécessaires sur plusieurs plans. Il faut :

- actualiser notre vocabulaire;
- simplifier notre grammaire et notre syntaxe;
- renforcer la maîtrise de la langue par un enseignement rigoureux dans les écoles et par des actions incitatives dans le grand public;
- sensibiliser, voire encadrer, les utilisateurs publics de la langue, particulièrement les médias et les publicitaires, quant à leur impact sur la qualité de la langue;
- s'imposer comme chef de file de la francophonie internationale.

Un tel programme exige d'adopter une attitude proactive et créative. Il devra être coordonné par une institution indépendante, solidement appuyée par les autorités gouvernementales. Bref, si en tant que collectivité nous désirons relever ce défi, il faut nous donner les moyens adéquats pour y parvenir.

LES SAGES DE LA LANGUE

Dès maintenant, je désire expliquer une idée à laquelle je ferai souvent référence par la suite. Chaque fois que la collectivité se donne un instrument commun, il faut que des gens soient mandatés pour en préciser les paramètres d'utilisation. La langue est l'instrument privilégié de la communication entre les membres de la collectivité. Il faut donc en préciser les règles d'usage. Puisqu'une langue vivante est une langue en perpétuelle évolution, il faut prendre continuellement des décisions quant à la validité de ces règles.

Au Québec, nous avons créé l'Office de la langue française. Malgré son apport très positif dans bien des cas, son mandat n'est pas complet. Ce que l'Office ne fait pas et dont nous avons besoin, c'est de remettre en question tous les aspects de la langue et d'inventer au besoin de nouvelles règles.

En tant que communicateur, je suis régulièrement confronté à la problématique des règles de français mal adaptées à la réalité. J'ai besoin d'être clair et précis pour être compris sans équivoque. Or, trop souvent, la solution qui serait pertinente doit être écartée parce qu'elle contrevient à des normes que seuls les linguistes parviennent à maîtriser. Je considère cela aberrant lorsque l'émetteur et le récepteur d'un message se comprennent parfaitement, et qu'un spécialiste de la langue vient qualifier la forme du message d'incorrecte. En tant que citoyen, j'ai trois jeunes enfants qui apprennent à lire et à écrire. Combien de fois faut-il les reprendre parce qu'ils ont fait une *erreur*, mais qu'il est impossible de leur expliquer logiquement la nature de cette soi-disant erreur. Le seul argument s'avère régulièrement "*parce que c'est comme ça en français...*" Leur apprentissage est une succession apparemment sans fin d'exceptions aux règles qu'on vient tout juste de leur expliquer.

Quant aux mots à utiliser, nous avons apparemment matière à discuter sans fin. D'un côté, des puristes refusent le mot *érablière* parce qu'il ne fait pas partie du français international. De l'autre côté, des défenseurs de la moindre déformation linguistique proclament que *souère* est un mot ayant droit aux mêmes égards que *soir*. Et puis, que dire de la multitude d'anglicismes-boomerangs que nous acceptons en colonisés linguistiques volontaires de la France. Je pense ici à des mots comme *job*. Il y a quelques années, on nous apprenait qu'*une job* ne se disait pas : c'était un très vilain anglicisme. Par contre, depuis que la France accepte *un job*, nous avons la bénédiction des linguistes pour ramener ce mot dans notre langage (en autant de le faire au masculin...). Graduellement, nos *fins de semaine* sont devenues des *week-ends*, nos *commanditaires* deviennent des *sponsors*, nos *marques* font partie du *branding*, etc. Mais attention, pour ces mêmes linguistes qui acceptent de tels mots, le *fax* ne doit surtout pas remplacer le *télécopieur*, et le *hamburger* doit se nommer *hambourgeois* ou *sandwich...*

Pour résoudre de façon créative et dynamique les problématiques de la langue, je propose de créer ce que je nommerai ici les *Sages de la langue*. Il s'agit de réunir un certain nombre de personnes reconnues compétentes et créatives dans l'emploi de la langue française au Québec. Ces Sages de la langue auront le mandat de prendre position

sur les éléments constitutifs de la langue, particulièrement le vocabulaire, la grammaire et la syntaxe, les locutions et les normes d'utilisation.

Ce groupe de Sages devrait être constitué de personnes provenant d'horizons divers. Évidemment, le groupe devrait compter des linguistes. Par contre, le plus important à mon avis est d'y retrouver des personnes confrontées quotidiennement au besoin de communiquer clairement et efficacement des idées. Il faut compter parmi eux des écrivains, des auteurs, des publicitaires, des journalistes, des enseignants, etc. En fait, la présence de gens qui s'expriment régulièrement sur la place publique s'avère primordiale. Pour citer des noms, je vois parmi les Sages des auteurs de la trempe de Michel Tremblay, Gilles Vigneault et Luc Plamondon, des gens des médias comme Bernard Derome, des publicitaires reconnus pour leur puissance créative en français. Si René Lecavalier était toujours de ce monde, il serait incontournable en raison de son apport à une langue vivante, dynamique et juste. Ce dernier était l'un des meilleurs exemples de créativité pour faire évoluer la langue française dans le contexte québécois.

Le grand principe devant guider le choix des Sages est leur capacité de puiser dans les forces vives de la langue française pour l'adapter au nouveau millénaire. Cela implique une solide maîtrise du génie de la langue française et une attitude ouverte sur la créativité. Les Sages ne doivent surtout pas tenter de préserver les règles anciennes du français, ni d'angliciser sa structure. On pourrait faire ici une comparaison avec l'architecture. Pour l'architecte créatif en l'an 2000 au Québec, la question devrait être comment construire une maison typiquement québécoise avec les matériaux contemporains et les exigences que l'avenir nous permet d'identifier. Comment concevoir une maison qui puise dans notre tradition architecturale, adaptée à nos conditions climatiques spécifiques, efficace au plan de l'énergie et de l'écologie, confortable, élégante et séduisante à tout point de vue pour les gens qui y vivent. Une telle maison ne serait ni la maison normande du 17^e siècle, ni le bungalow californien. Elle serait une création unique en son genre, répondant le plus parfaitement possible aux besoins de gens qui vivent au Québec. Et les gens d'ici l'aimeraient.

Voilà l'esprit dans lequel les Sages de la langue auront à œuvrer.

ACTUALISER NOTRE VOCABULAIRE

Le fondement de la langue est le vocabulaire. Ce sont d'abord les mots qui permettent de désigner les réalités concrètes ou abstraites afin de formuler des idées, de les communiquer, de les partager et de les enrichir.

Si on compare les mots français et anglais, on constate qu'ils s'utilisent de façon bien différente. Les anglophones disposent de ce que je nomme des " mots-valises ". Le mot anglais est riche de sens potentiel; il est comparable à un miroir à multiples facettes dont une seule est visible à la fois selon le contexte. À l'opposé, le mot français est univoque. C'est l'idée à transmettre qui impose le choix de tel ou tel mot. Les subtilités se trouvent dans le mot lui-même et non dans le contexte où il est utilisé. Ainsi, notre vocabulaire se distingue par sa richesse et sa précision. Puisque cette caractéristique constitue la puissance fondamentale du français, nous devons accorder une très grande attention à notre vocabulaire. Il faut préciser le sens des mots et en créer selon le besoin.

Un dictionnaire québécois du français

Le dictionnaire est l'outil essentiel pour préciser le champ sémantique d'un mot et s'assurer que tous les utilisateurs de la langue s'entendent sur le même sens d'un mot. Je propose donc que le Québec se charge de rédiger le dictionnaire du français que nous estimons le meilleur pour nous exprimer clairement et efficacement. La supervision de cet ouvrage devrait être confié aux Sages de la langue.

À l'aide de ce dictionnaire, on devrait statuer sur :

- les mots qui constituent la base de la langue française;
- les créations nouvelles qui respectent l'évolution du français;
- les emplois régionaux dans la francophonie;
- les apports acceptables des autres langues;
- les termes à proscrire;
- les expressions.

Les mots qui constituent la base de la langue française

Un certain nombre de mots constituent la base actuelle et distinctive du français : femme, homme, amour, vie, créer, beauté, etc. Certes, certains de ces mots sont des emprunts à d'autres langues, mais ils font partie du français depuis si longtemps qu'ils contribuent pleinement à son identité. Par contre, d'autres régions de la francophonie ont emprunté des mots à l'étranger alors que nous avons ici des termes français pour les désigner. Par exemple, on dira un *ferry* en France alors que nous dirons un *traversier* au Québec. Dans un tel cas, le mot français devrait prévaloir et l'emprunt inutile à l'anglais devrait être déconseillé.

Les créations nouvelles qui respectent l'évolution du français

L'évolution de la société exige la création de nouveaux mots et il ne faut pas avoir peur d'innover. Toutefois, la créativité doit être réaliste et c'est d'ailleurs un rôle important des Sages de la langue que de proposer des mots qui seront vraiment acceptés. Rappelons ici une anecdote savoureuse qui illustre bien pourquoi les Sages doivent d'abord être des créateurs branchés sur la collectivité plutôt qu'uniquement des linguistes. C'était à l'époque où les "streakers" exhibaient leur anatomie intime au grand public. Ici, on avait trouvé un excellent terme pour les désigner : des *nuvites*. Or, un député utilisa l'expression de *streaking intellectuel* pour décrire l'attitude d'un député du parti adverse. Les tenants du bon parler s'indignèrent de cet anglicisme et demandèrent à l'Office de la langue française une traduction acceptable. L'Office donna d'abord sa bénédiction au mot *streaking* puisque les Français l'utilisent. Pressée de fournir quand même un équivalent français, elle proposa une liste d'expressions toutes plus saugrenues les unes que les autres, dont par exemple *fesses filantes*. Quant au mot *nuvite*, il fut totalement ignoré des linguistes.

D'autre part, ne perdons pas de vue que la grande précision de son vocabulaire constitue la première qualité du français. C'est là que s'impose tout particulièrement une extrême rigueur. Pensons notamment aux secteurs de haute technologie. Pour que le français puisse vraiment côtoyer son rival anglais, il doit permettre de s'exprimer de façon pratique. En effet, il devient très lourd et rébarbatif de travailler avec des versions françaises du style *stabilité de la longueur d'onde en fonction de la température* alors que le texte anglais se résume à *thermal wavelength stability*.

Trop souvent, les utilisateurs de la langue capitulent devant les règles françaises et se tournent vers l'anglais. Combien d'entreprises québécoises font la version française de leurs documents avec un soupir de résignation, sachant que ce sont les termes anglais qui sont utilisés quotidiennement. Pourtant, il suffirait parfois de si peu pour que le français retrouve pleinement son droit de cité.

Des Sages, j'attends ici de la rigueur, de l'imagination et de la précision.

Les emplois régionaux dans la francophonie

Les mots de base et les créations plus récentes forment le corps de la langue. À cela s'ajoutent les emplois régionaux. Il peut s'agir de mots propres à une région particulière de la francophonie, par exemple le mot *godendard* au Québec ou *aubette* en Belgique. Il peut aussi s'agir d'utilisations régionales d'un mot du français de base. Par exemple, le mot *glace* signifie à l'origine de l'eau gelée. Cependant, on constate des emplois régionaux comme en France au sens de *confiserie glacée*, au Québec au sens de *patinoire*.

Le principe, dans notre dictionnaire, est de mettre en valeur le français tel que nous le définissons au Québec tout en s'ouvrant à l'ensemble de la francophonie.

Les apports acceptables des autres langues

Dans un contexte de stimulation de la créativité avec la langue française, les Sages auront à se prononcer sur les emprunts acceptables aux autres langues. Ceux-ci sont souvent justifiés et il ne faudrait pas se priver de l'apport des autres langues lorsque cela est utile. Par exemple, le mot *fax* est une création complète, aussi bien en ce qui concerne le signe que son référent. Importer tout en bloc et même créer des dérivés tel le verbe *faxer* m'apparaît tout à fait légitime. Bien sûr, le *baladeur* remplace avantageusement le *walkman*, tout comme le *courriel* supplante le *email*. Toutefois, le mot étranger apporte parfois une précision enrichissante pour le français ou un aspect pratique qui serait difficile à égaler autrement. Les Sages de la langue auront à trancher et encore une fois, leur principal atout sera d'être branchés sur la réalité de la collectivité.

Les termes à proscrire

Enfin, notre dictionnaire s'avère un cadre de réflexion idéal pour identifier les termes à proscrire. Certes, il y a les emprunts inutiles particulièrement évidents comme le *line-up* qu'on entend au lieu de la *file*, le *bookmark* au lieu du *signet*, etc. Par contre, il y a aussi

les emprunts acceptés ailleurs, surtout en France, mais que nous sommes en droit de renier puisque nous avons déjà ici des termes français adéquats dans notre vocabulaire. Ainsi, je suis renversé de voir se répandre des termes comme *sponsor* alors que nous possédons *commanditaire*, *freelance* alors que nous avons *pigiste*, etc.

Il existe un chevauchement évident entre les termes à proscrire et les emprunts souhaitables. Là encore, les Sages de la langue devront intervenir avec jugement et ouverture d'esprit. Le principe fondamental demeure le même : les termes recommandés doivent être ceux qui ont les meilleures chances de vivre efficacement dans la collectivité. Par exemple, il est utopique de vouloir remplacer “ *Contactez Jean* ” par “ *Entrez en contact avec Jean* ” sous prétexte d'un calque de l'anglais. La loi naturelle de la communication, dans toutes les langues, est la réduction des mots et des expressions car leur utilisation est inversement proportionnelle à leur longueur. Ainsi, le *cinématographe* est devenu le *cinéma*, puis le *ciné* au fur et à mesure que ce loisir se développait. Se battre contre ce principe équivaut à se lancer dans une cause perdue d'avance. Or, c'est la dernière chose dont nous avons besoin pour préserver le français et en stimuler l'usage.

Les expressions

Les expressions (et les locutions) constituent un complément naturel du vocabulaire. À leur propos, les mêmes règles s'imposent. D'abord, nous devons actualiser notre répertoire. Des expressions consacrées comme “ *pomme de discorde* ” ou “ *chemin de Damas* ” méritent de figurer dans un dictionnaire québécois en raison de leur enracinement dans la culture occidentale dont nous faisons partie. Par contre, nombre d'expressions dans les ouvrages à notre disposition n'ont finalement aucun sens ici. Ainsi, qui au Québec parlerait spontanément de “ *faire la lessive du Gascon* ”. On sera très à l'aise cependant de désigner un projet comme “ *une affaire de broche à foin* ”.

Par ailleurs, ici aussi il faut faire confiance à notre compétence d'utilisateurs du français. Je me suis déjà fait reprocher d'employer l'expression “ *On n'est pas sorti du bois* ” sous prétexte de commettre un anglicisme. Il s'agit d'un calque de l'expression “ *We are not yet out of the wood* ”. L'expression française *correcte* est “ *On n'est pas sorti de l'auberge* ”. Franchement, il faut avoir des réflexes de colonisés linguistiques pour en arriver à défendre un tel point de vue. Ne pas être sorti du bois colle autrement mieux à la réalité québécoise que ne pas être sorti de l'auberge. Ici, il pousse pas mal plus de sapins et d'épinettes que d'auberges! Se perdre dans les bois est plus stressant que s'attarder à l'auberge. Alors, pourquoi faudrait-il s'exprimer avec des formules qui

réfèrent à des réalités qui ne sont pas les nôtres? Il faut aussi arrêter de croire que nous faisons un calque de l'anglais à chaque fois qu'on retrouve des expressions comparables dans les deux langues.

SIMPLIFIER NOTRE GRAMMAIRE ET NOTRE SYNTAXE

Sur ce point, je serai très bref. Si je ne me trompe, c'est Paul Valéry – écrivain réputé et membre de l'Académie française – qui se désolait en décrivant la langue française comme un recueil impérieux et impératif de règles arbitraires imposées sans égard à la logique par une élite repliée sur elle-même.

Toute la portée de cette charge contre les règles traditionnelles du français m'est apparue avec évidence depuis que j'ai des enfants d'âge scolaire. Je suis bien d'accord avec l'idée que la maîtrise d'une langue exige des efforts et que le génie de la langue française apporte une formation de l'esprit toute particulière. Par contre, j'ai beaucoup de difficulté à concevoir l'utilité pour l'esprit de remplacer un système logique par un système d'exceptions continues. Je ne vois guère quel aspect du génie français est si séduisant lorsqu'il faut développer une savante rhétorique toute en subtilités pour expliquer à un enfant qu'il peut tomber en chute libre, tomber en flammes, tomber en arrêt, tomber en syncope, tomber en admiration, etc., mais qu'il ne peut pas tomber en amour. Où est le génie d'une ponctuation qui varie sans raison compréhensible et selon les auteurs, exigeant parfois un espace avec le signe, parfois non (espace avant le point-virgule, mais non avant le deux-points).

Cependant, le pire avec la complexité de ces règles est le sentiment que le français n'est pas sérieux. L'argent est un sujet qui touche tout le monde. On accorde beaucoup d'importance à tout ce qui l'entoure. Or, lorsqu'on effectue nos transactions quotidiennes, c'est la ponctuation anglaise qui prévaut. Par exemple, sur AccèsD, il ne faut surtout pas indiquer 56,35 \$ (avec une virgule), mais bel et bien 56.35 \$ (avec un point). Sinon, le montant indiqué est interprété comme étant 5 635 \$. En pratique, la virgule française n'existe pas dans les logiciels des institutions financières et des caisses enregistreuses où nous transigeons quotidiennement. La règle française apparaît comme un caprice qui doit céder la place lorsqu'on passe aux choses sérieuses. Voilà le signal réel que nous avons. Voilà qui contribue continuellement à forger une image dévalorisante du français dans notre perception. Voilà qui ne facilite guère la condition essentielle pour la survie de la

langue qui est de l'aimer et de la considérer comme le véhicule efficace de nos communications quotidiennes.

Je pourrais continuer encore à citer des exemples du genre durant des pages et des pages. Chacun de ces exemples renforcerait l'évidence que nous devons effectuer un grand nettoyage dans les règles d'utilisation du français. C'est une tâche que les Sages de la langue devront superviser.

RENFORCER LA MAÎTRISE DE LA LANGUE

Comme je l'ai déjà mentionné, j'estime que la première force du français réside dans la précision de son vocabulaire. Si l'on veut en profiter, encore faut-il connaître ce vocabulaire. Pour cela, il importe de mettre beaucoup d'efforts sur la connaissance des mots et de leurs subtilités sémantiques.

L'école est évidemment le lieu privilégié de l'apprentissage en profondeur de la langue. L'enseignement du français doit insister énormément sur la richesse du vocabulaire. Malheureusement, nous devons déplorer une carence grave à ce chapitre au Québec. En plus de mon travail à temps plein, je suis chargé de cours à l'université dans le monde des communications. À chaque année, je suis renversé par la pauvreté du vocabulaire des universitaires et cela, dans un domaine où il est crucial de s'exprimer avec justesse.

Le manque de maîtrise du français se répercute de plusieurs manières désastreuses. D'abord, il y a cette incapacité à créer des phrases fortes, porteuses de signification. Mais au-delà du style, c'est la pensée elle-même qui est réduite. La pauvreté du vocabulaire devient un obstacle pour l'esprit.

Enfin, le manque de maîtrise de la langue française donne à l'anglais un attrait supplémentaire. En effet, la perception populaire veut que l'anglais soit une langue facile. En raison du principe des mots-valises de la langue anglaise, il semble que l'on puisse se débrouiller avec quelques mots placés un peu n'importe comment. Évidemment, cette impression est fautive. Cependant, pour être amoureux d'une langue, ce ne sont pas les faits qui comptent, mais bien les perceptions.

Donc, l'école doit dispenser un enseignement rigoureux du français. Les enseignants doivent insister sur la lecture. Par lecture, j'entends des ouvrages avec de la profondeur, des livres solidement bien écrits par des auteurs possédant un riche vocabulaire. Quoiqu'en disent certains pédagogues avant-gardistes, ce n'est pas dans les bandes dessinées à la mode et dans les circulaires des grands magasins que nos jeunes vont apprendre le français, se l'approprier et devenir capables de puiser à même le génie de notre langue...

Parallèlement aux efforts dans le réseau de l'Éducation, il faut créer des actions incitatives dans le grand public pour renforcer la maîtrise du français au Québec. Concours, cercles de lecture, école des adultes, campagnes publicitaires, émissions de télévision humoristiques, distribution gratuite de dictionnaires et quoi encore. À ce chapitre, toutes les idées inédites sont les bienvenues. Le grand principe à retenir dans toutes ces actions est de susciter l'amour de la langue.

SENSIBILISER, VOIRE ENCADRER, LES UTILISATEURS PUBLICS DU FRANÇAIS

Il est inutile de faire ici une longue démonstration pour se convaincre de l'impact des médias de masse dans la population. La langue utilisée à la radio et à la télévision influence de façon déterminante notre façon de s'exprimer collectivement. Je me permettrai de citer Jean-Jacques Stréliski, l'un des grands créateurs publicitaires au Québec, qui affirme que l'impact de la publicité est plus marquant que celui de toutes les télévisions éducatives mises bout à bout. Je rappellerai aussi l'influence extraordinairement bénéfique de René Lecavalier sur la qualité du français dans le sport au Québec.

Les utilisateurs publics de la langue jouent un rôle déterminant, qu'ils soient animateurs de radio, journalistes, auteurs d'émissions de télévision ou publicitaires. Ils font carrément œuvre d'éducation populaire avec une efficacité plus grande que tous les enseignants de français du Québec. Ils s'adressent à toutes les couches de la société, aux gens de tous âges, en profitant des tribunes les plus prestigieuses et les plus appréciées. L'écoute de son téléroman favori est un cadre d'apprentissage de la langue plus agréable qu'une salle de classe.

Malheureusement, tous les acteurs de la scène publique ne sont pas conscients de leur impact et de la responsabilité que leur donne leur accès privilégié aux moyens de

communication de masse. Le client qui paye pour une publicité, le créateur, le réalisateur et le diffuseur du message sont tous impliqués et responsables de ce qui est finalement en ondes. Le journaliste, l'éditeur et le propriétaire d'un journal portent la même responsabilité sur le contenu et sur la forme des écrits publiés. Et ainsi de suite. Pourtant, à peu près personne n'assume cette responsabilité, par inconscience ou par désintérêt. Ici, mon jugement est un peu sévère. Plusieurs intervenants sont sensibilisés à la qualité de la langue et ils font la démonstration que le respect du français n'entrave nullement la créativité et le plaisir de communiquer. Ainsi, les publicités de Bell avec Monsieur B comptent parmi les plus créatives dans le domaine et parmi les plus appréciées du public. Or, on sait à quel point cette entreprise est exigeante envers son agence de publicité quant à la qualité du français utilisé.

Une attitude aussi responsable devrait être celle de tous ceux qui ont accès aux médias de masse. Ce n'est visiblement pas le cas lorsqu'on constate la pauvreté générale de la langue dans les médias. Il faut donc intervenir avec vigueur pour sensibiliser et encadrer au besoin les gens des médias, cela à tous les niveaux de ces organisations.

Évidemment, une approche coercitive est impensable. Créer une police de la langue ne ferait que susciter des affrontements stériles. Pire, on lancerait ainsi le message que la qualité de la langue française est un mal nécessaire. L'approche doit s'avérer constructive et stimulante. Dans la foulée d'une reprise en main créative de notre langue avec des Sages provenant entre autres de ce domaine, on créera le momentum nécessaire pour s'allier les gens des médias. N'oublions pas que les règles les plus puissantes en société sont les règles non écrites. Lorsqu'un auteur, un journaliste ou un publicitaire sera pointé par ses pairs en raison de la pauvreté de sa langue, cela le fera réagir beaucoup plus sûrement que toutes les réprimandes ou amendes provenant d'un organisme officiel.

Prenons le seul cas de la publicité. On devra organiser des rencontres de sensibilisation avec les dirigeants des agences afin qu'ils fassent de la qualité du français une politique d'entreprise. Lorsque les concepteurs se feront même refuser de présenter leurs maquettes aux clients en raison de la pauvreté de la langue utilisée, la réaction sera immédiate. Ils apprendront à se forcer et à se responsabiliser. Lorsque la qualité de la langue sera un critère de sélection dans l'agence, on verra le français s'améliorer à toute vitesse.

Le principe est aussi valable pour les animateurs de radio et de télévision, pour les journalistes, les auteurs de dramatiques, etc. Il faut miser sur la responsabilisation. Celle-ci doit être stimulée à la fois par un contexte de renouveau de la langue et par des actions

concertées auprès de tous ceux qui portent une responsabilité dans l'emploi public de la langue.

Donnons une langue vivante et dynamique à ses utilisateurs publics, sensibilisons-les à leurs responsabilités, et j'ai la conviction que les effets bénéfiques seront remarquables dans toute la collectivité.

S'IMPOSER COMME CHEF DE FILE DE LA FRANCOPHONIE INTERNATIONALE

Un proverbe états-unien affirme que si l'on n'avance pas, on recule. Or, il y a deux façons d'avancer : à la remorque des autres ou en frayant son propre chemin. Se tenir derrière la parade ou marcher en tête. Je ne surprendrai personne à cette étape du présent mémoire en disant que le Québec doit s'imposer comme chef de file de la francophonie internationale.

Historiquement, la France jouait ce rôle. Nous ne pouvons qu'être profondément déçus de son abdication actuelle devant la langue anglaise. La France s'anglicise à un rythme effrayant, sans même daigner considérer les solutions des autres communautés francophones aux problématiques contemporaines de la langue française. Je ne veux pas faire ici le procès de l'attitude des Français. Quels que soient leurs propres débats linguistiques, je constate les faits. Si nous devons être à la remorque de la France au plan linguistique, il ne nous resterait plus qu'à dire adieu à la langue française au Québec. Dans deux ou trois générations, le français sera chez nous un élément folklorique comparable au fait français en Louisiane, peut-être même encore moins présent dans la mémoire collective.

À partir du moment où nous confirmons notre volonté de former une collectivité francophone en Amérique, nous devons prendre les moyens nécessaires. Comme je l'ai exposé précédemment, cela implique d'actualiser la langue française et de l'adapter au nouveau millénaire. L'essentiel de cette démarche se déroule ici, chez nous. Toutefois, nous ne pouvons pas faire cet exercice en vase clos. Cela nous condamnerait à un isolement suicidaire. Diviser la francophonie conduirait à l'affaiblissement de chacun de ses membres, ce qui serait néfaste pour une collectivité comme la nôtre qui ne bénéficie pas du poids du nombre.

Dans un tel contexte, nous n'avons d'autre choix que de nous affirmer comme chef de file du renouveau du français. Nos actions doivent être guidées par une vision mondiale plutôt que locale. Nous devons faire partager aux autres collectivités francophones nos objectifs, notre démarche et nos résultats. Ici, le gouvernement du Québec doit éviter à tout prix de politiser cette démarche afin que le reste du Canada soit un allié. Ailleurs dans le monde, nous devons adopter une stratégie très proactive auprès des gouvernements nationaux, des élites intellectuelles et des médias.

Vis-à-vis des gouvernements, il faut stimuler la volonté politique d'appuyer notre démarche. Il faut aussi intervenir auprès des élites intellectuelles pour les impliquer et les inciter à adopter une attitude constructive. Quant aux médias des autres pays, il est vital de les sensibiliser eux aussi sur leur impact dans leur propre communauté. Du même souffle, ces médias pourront contribuer à générer dans les diverses collectivités francophones l'appui de la base qui est indispensable. Une langue est celle des gens, de tous les gens.

Naturellement, chaque communauté francophone devra sentir qu'elle demeure maîtresse de sa langue. Mieux, chacune est invitée à adapter la démarche québécoise à ses propres réalités. Je ne désire pas que le français des Québécois se proclame la norme internationale. Je souhaite que le Québec initie un renouveau auquel la communauté francophone internationale aura le goût de participer.

CONCLUSION

Le mandat des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec comporte plusieurs volets. Je n'ai pas tenté de tous les aborder car mon propos n'est pas celui d'un linguiste, ni d'un sociologue, d'un statisticien ou d'un juriste. Je suis un simple citoyen et un communicateur. À ce double titre, je suis persuadé que l'avenir de la langue française au Québec repose essentiellement sur sa capacité à faciliter la communication entre les citoyens dans leur quotidien.

C'est la collectivité qui rend la langue vivante. C'est le parent qui s'adresse à son enfant. Ce sont les amis qui passent de bons moments ensemble. C'est le dirigeant de PME qui a besoin de dépliants ou d'un site Internet pour faire connaître ses produits et services. C'est l'animateur de radio qu'on écoute dans l'automobile en se rendant au bureau. C'est le chanteur qui monte sur la scène devant des milliers de gens. C'est l'ouvrier à son travail. C'est l'entraîneur qui dirige son équipe. Ce sont eux – *c'est nous!* – les premiers responsables de la vie ou de la mort de notre langue. Et pour que le français vive au Québec, il faut que les Québécois l'aiment.

Notre langue doit nous fournir l'assurance de pouvoir s'exprimer facilement et clairement en toute circonstance. Chacun doit trouver un sentiment de fierté dans sa langue. Nous devons nous sentir en maîtrise de notre langue et non obligés de référer constamment à des spécialistes pour l'utiliser à leur manière. On doit pouvoir l'utiliser dans la confiance totale et non dans le doute continu. Notre langue doit nous apparaître comme le véhicule idéal de nos émotions, de nos idées, de nos espoirs...

Bien sûr, il faut se préoccuper des normes de l'affichage public, du nombre d'heures d'enseignement du français à chaque niveau scolaire et de toutes ces considérations techniques. Cependant, tout cela demeurera vain si l'essentiel est oublié.

La langue est l'instrument fondamental des gens pour communiquer entre eux.

Annexe

À PROPOS DE L'AUTEUR

LUC SAINT-HILAIRE - Curriculum vitæ

Communicateur.

Voilà le mot-clef pour me définir. Depuis 20 ans, à la pige ou en agence, j'ai l'occasion de toucher à pratiquement toutes les facettes de la communication. Polyvalent, mon expérience couvre les analyses de dossiers, l'élaboration d'approches stratégiques, la conception, la rédaction et la production d'outils de communication tant institutionnels que promotionnels, pour des produits et des services de tout type.

Expérience professionnelle

Depuis 1994 – Travailleur autonome

Analyse de situation, stratégie de communication, conception et rédaction d'outils publicitaires, promotionnels et institutionnels pour diverses entreprises.

1986-1994 - Concepteur rédacteur, CARGO (Publim, Marketel)

1979-1986 - Pigiste

Enseignement et publications

Chargé de cours à l'Université Laval depuis 1986 :

- Sémiologie de l'image fonctionnelle et Idéation publicitaire

Publication en 1997 du livre “ *Comment faire des images qui parlent* ”.

Rédaction du manuel d'enseignement “ *L'image à nu* ”.

Collaboration au livre “ *Les images démaquillées* ” de M. Claude Cossette.

Formation scolaire

Baccalauréat en Arts visuels (communication graphique), Université Laval, 1980.

Diplôme d'études collégiales en Arts plastiques, Cégep de Sainte-Foy, 1975.

En bref

Né le 29 juin 1955. Marié, père de trois enfants.

Coordonnées : 2550, du Paysan Nord, Saint-Romuald (Québec) G6W 7A3

Téléphone et fax : (418) 839-5528

Courriel : lucsth@globetrotter.net

Quelques réalisations

Structuration et rédaction de sites Internet

- Société générale de financement du Québec
- Montel (concepteur et manufacturier de systèmes de rangement, second en importance en Amérique du Nord)
- Pocatec (concepteur et manufacturier de systèmes d'information aux passagers dans les transports en commun, chef de file nord-américain)
- Société de financement agricole du Québec

Plan d'action stratégique de communication

- Garant (premier fabricant canadien d'outils manuels)
- Cèdrico (entreprise forestière, producteur de bois et de produits dérivés)
- ABB – Bomem Métallurgie (instrumentation de mesure de l'aluminium liquide)
- Montel (systèmes de rangement)
- Vétoquinol (division de la multinationale française des médicaments vétérinaires)
- Limtech (producteur de lithium haute pureté destiné aux marchés internationaux)
- Laboratoire dentaire Morisset
- Nortech Fibronic (maintenant fusionné avec Exfo)

Rédaction de documents corporatifs

- Université Laval – Profil international, Étudier à Québec
- Développement international Desjardins – Série de dépliants informatifs pour le recrutement en vue de missions à l'étranger
- MAAX – Brochure Acrylica, brochure MAAX Collection
- Québec 2002 – Documents de prestige présentant Québec aux membres du CIO
- RCPEQ (Regroupement pour la commercialisation des produits de l'érable du Québec) – Brochure internationale présentant le nouveau sceau de qualité MapleMark
- Humeur Design – Présentation du concept de boutique virtuelle pour OBNL
- Infectio Diagnostic (IDI, firme de recherche et commercialisation d'une nouvelle technologie d'identification des infections bactériennes) – Brochure corporative, journal d'entreprise, site Internet et autres documents
- CD Tour – Création et scénarisation des visites de Québec avec audioguide : Vieux-Québec, Chute Montmorency, Capitale nationale, Plaines d'Abraham, Aquarium du Québec, Parc de l'Artillerie
- Eterna (manufacturier de planchers de bois franc) – Brochure de prestige et dépliants sur le choix d'un plancher, l'aménagement, l'entretien, etc.
- Fromagerie Bergeron – Écomusée de la fromagerie